

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'ÉNERGIE**

Ordre du jour de la séance du CSE du 18 décembre 2025

01. Projet de décret relatif aux objectifs de réduction des consommations d'énergie des organismes publics, aux modalités d'inventaire et à la rénovation de leurs bâtiments ;
02. Projet d'arrêté relatif au haut niveau de performance énergétique mentionné à l'article L. 235-3 du code de l'énergie en France métropolitaine ;
03. Projet d'arrêté fixant le prix du quota carbone utilisé dans le calcul de l'aide accordée au titre de 2025 aux entreprises exposées à un risque significatif de fuite de carbone en raison des coûts du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre répercutés sur les prix de l'électricité, ainsi que le coefficient de l'électricité décarbonée dans la production nationale en 2024 ;
04. Projet d'arrêté relatif à la mention du versement nucléaire universel sur les factures d'électricité ;
05. Projet de décret relatif à la taxe sur l'utilisation de combustible nucléaire pour la production d'électricité ;
06. Projet d'arrêté relatif à la taxe sur l'utilisation de combustible nucléaire pour la production d'électricité ;
07. Projet d'arrêté portant actualisation des plafonds de revenus pour l'année 2026 dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
08. Projet de décret relatif à l'instruction des demandes d'agrément de modèles de pompes à chaleur en matière de qualité et de résilience industrielle ;
09. Projet d'arrêté fixant les conditions d'agrément des modèles de pompes à chaleur en matière de qualité et de résilience industrielle ;

10. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie, l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie et l'arrêté du 28 septembre 2021 relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
11. Projet de décret portant diverses mesures de simplification relatives à l'hydroélectricité ;
12. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 février 2016 relatif aux réserves en énergie mentionnées aux articles L. 522-1 à L. 522-4 du code de l'énergie ;
13. Projet d'arrêté modifiant les fiches BAR-TH-174, BAR-TH-175 et BAR-TH-177 et prolongeant les bonifications Coup de pouce « Rénovation d'ampleur d'une maison ou d'un appartement individuel » et « Rénovation performante d'un bâtiment résidentiel collectif ».